

AVIS PUBLIC

DEMANDES D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné que le Comité de démolition tiendra une séance publique qui aura lieu à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, le 7 février 2024 à 18 h 30, afin de statuer, conformément au règlement numéro 518 (2023) relatif à la démolition de bâtiments, sur les demandes d'autorisation de démolition ayant trait aux bâtiments suivants :

1. Dossier 2023-121 – Lots 6 553 812 et 6 553 813 – 2102, rue Gertrude;
2. Dossier 2023-125 – Lot 2 600 303 – 146, rue Olivier Morel.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître, par écrit, son opposition motivée au directeur général et greffier par intérim, par courrier à l'adresse suivante :

Me Vincent Tanguay, directeur général et greffier par intérim
2379, chemin de Chambly, bureau 210
Carignan (Québec) J3L 4N4

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Comité de démolition en transmettant ses questions et/ou commentaires préalablement à ladite séance relativement à ces demandes à l'adresse courriel suivante : info@carignan.quebec.

Donné à Carignan, ce 22 janvier 2024

Maude Bergevin
Assistante-greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Maude Bergevin, certifie avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, l'avoir affiché à l'hôtel de ville et l'avoir fait afficher sur les bâtiments mentionnés ci-dessous, le 22 janvier 2024.

1. Dossier 2023-121 – Lots 6 553 812 et 6 553 813 – 2102, rue Gertrude;
2. Dossier 2023-125 – Lot 2 600 303 – 146, rue Olivier Morel.

Donné à Carignan, ce 22 janvier 2024

Maude Bergevin
Assistante-greffière